



PREFECTURE DE L'OISE

AVIS D'ORAGE VIOLENT - NIVEAU ORANGE

Des phénomènes orageux importants sont susceptibles de toucher le département de l'OISE à compter du :

du mercredi 21 mai 2014 à 18h00

et sont susceptibles de se prolonger jusqu'au :

au jeudi 22 mai 2014 à 00h00

Observation / Evolution prévue :

Des orages pluvio orageux arrivent par le Sud dans l'après-midi. Ils seront accompagnés de fortes précipitations pouvant dépasser 30 mm en 3 heures et de fortes rafales pouvant atteindre localement les 90/100 km/h sous les cellules orageuses. Ailleurs, les rafales devraient rester autour de 60/70 km/h sur l'ouest et 80/90 km/h sur l'est du département.

La fin de ce phénomène est prévue le jeudi 22 mai à 00h00.

Dans ce cadre, les services opérationnels et de soutien doivent appliquer les procédures en vigueur, en ce qui concerne les aléas météorologiques.

Le Préfet de l'Oise a diffusé un communiqué destiné aux usagers pour leur rappeler :

Les conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires (type gradins, chapiteaux, tentes, barnums, infrastructures scéniques, échafaudage, grue).
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Les conseils de comportement à adopter :

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

**Informez-vous sur l'évolution du phénomène,
ainsi que sur les conseils de comportement et les conséquences possibles
en consultant l'opérateur météo de votre choix**

**Suivi de la vigilance crues (carte de vigilance, bulletins d'information) :
www.vigicrues.gouv.fr**

Répondeur vocal de la préfecture : 0810 811 320